

## Communiqué de presse

# Journées Suisses du Dos 2023

**Berne, lundi 13 novembre 2023 – Mon enfant a-t-il un dos sain et une colonne vertébrale mobile? Afin de répondre à cette question, les chiropraticien-ne-s suisses ouvrent une fois par an leurs cabinets et examinent gratuitement le dos des enfants et des adolescents âgés de 6 à 18 ans.**



Les Journées Suisses du Dos 2023 ont eu lieu cette année dans la semaine du 6 au 11 novembre. La campagne annuelle est une action de ChiroSuisse, l'Association suisse de chiropratique. Plus de 100 chiropraticien-ne-s ont examiné des centaines d'enfants dans toute la Suisse à cette occasion.

La détection précoce des problèmes de dos permet d'éviter d'éventuelles affections dorsales à long terme. Les chiropraticien-ne-s suisses sont les premières personnes à consulter en cas de troubles de l'appareil locomoteur. Ces spécialistes peuvent détecter rapidement les troubles posturaux et les mauvaises postures. Un examen préventif en vaut la peine.

### Contrôle chiropratique de base

L'examen comprend un contrôle chiropratique de base, c'est-à-dire que les spécialistes examinent les enfants et les jeunes dans leur cabinet à l'aide d'outils simples. L'examen est absolument indolore. Le résultat est immédiatement communiqué oralement aux personnes présentes et des conseils pratiques pour la vie quotidienne sont donnés gratuitement. Si d'autres mesures sont nécessaires pour établir un diagnostic, par exemple une radiographie ou un test de laboratoire, les possibilités sont discutées et un rendez-vous séparé est fixé. L'examen dure environ 20 minutes. La participation n'entraîne aucune autre obligation pour les personnes concernées.

**Pour de plus amples informations**

[www.journeesdudos.ch](http://www.journeesdudos.ch)

[Fiche technique Les journées Suisses du Dos 2023](#)

**Contact pour les demandes des médias**

Lana Strobel

Responsable communication

Sulgenauweg 38, 3007 Berne

T +41 31 372 26 54

[ana.strobel@chirosuisse.info](mailto:ana.strobel@chirosuisse.info)

**La chiropratique**

*La chiropratique fait partie des professions médicales et se consacre à l'appareil locomoteur, notamment à la colonne vertébrale et au système nerveux. Les chiropraticien-ne-s sont les premiers interlocuteurs en cas de douleurs dorsales. Neuf ans d'études et de formation continue en médecine et en chiropratique font d'eux des spécialistes compétents.*